RÉSEAU FERME DEPHY ÉCOPHYTO

JEAN-PAUL ET BASTIEN RIOUSSET, MARAÎCHERS À MAILLANE

DÉFAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA VERTICILLIOSE EN AUBERGINE

CONTEXTE

"Nous avons 3 ha de tunnels plastiques dans lesquels nous produisons des salades et du fenouil en automne-hiver, et du concombre et de l'aubergine au printemps-été. Nous commercialisons nos productions en circuit long. Nous sommes engagés dans le réseau FERME depuis 2011. "

HISTORIQUE

"Notre production d'aubergine est majoritaire sur l'exploitation. Nous plantons selon les années de mi-avril à début mai des variétés demi-longues en franc. Depuis 2011, nous avons travaillé plusieurs points : utilisation d'auxiliaires et des produits de biocontrôle, gestion du climat dans les serres, densité de plantation, pilotage de la fertilisation azotée. De plus, à partir de 2013, nous avons testé les apports massifs de matières organiques pour aérer et enrichir le sol et en 2014 le pilotage de l'irrigation avec des sondes tensiométriques pour gérer la verticilliose. "

TECHNIQUE

"Malgré l'utilisation de produit spécifique contre verticilliose, nous avions de nombreux plants qui dépérissaient et parfois sur plus de la moitié des tunnels. Nous avons décidé de tout remettre en question d'autant plus que les plants greffés nous semblaient assez sensibles. Nous avons décalé nos dates de plantation pour éviter les problèmes, mais cela n'a pas suffit. Nous avons souhaité enrichir notre sol et le rendre combatif. Pour cela, nous avons fait des apports de compost de déchets verts chaque année à hauteur de 40T/ha. Rapidement nous avons vu l'effet sur notre sol très limoneux et sur la culture : la structure du sol est plus drainante maintenant et la culture s'enracine mieux. De plus, en suivant l'irrigation avec les sondes tensiométriques, nous avons ajusté les apports d'eau pour ne pas favoriser le développement de la verticilliose : Nous arrosons moins maintenant. "

PHYTOSANITAIRE

"Pour lutter contre la verticilliose, nous utilisions un produit de référence. En 2014, nous avons comparé plusieurs tunnels avec ce produit et d'autres avec un biostimulant : le Rhizocell-C une fois

par mois tout au long de la culture. Au final, nous avons eu autant de plantes malades des deux côtés. Nous avons pris la décision de poursuivre uniquement avec le biostimulant les années suivantes. Maintenant, il arrive que quelques plants aient de la verticilliose, mais bien moins qu'auparavant. »

POINT DE VUE DU CONSEILLER

« Les producteurs ont mené un travail important depuis plusieurs années. Certaines pratiques ont été revues dans leur globalité. »

LE SOL

« Faire vivre le sol pour le rendre défavorable à la verticilliose est un des objectifs : En introduisant massivement de la matière organique, l'intérêt est de stimuler les micro-organismes qui vont prendre la place de la verticilliose. La matière organique sert aussi à structurer le sol biologiquement pour le rendre plus drainant. Dans un sol lourd et froid, c'est un paramètre important pour l'enracinement des cultures. De plus, en gérant à l'optimum les besoins en eau avec les sondes tensiométriques, on évite de donner à la verticilliose une des conditions favorables à son développement. »

LES BIOSTIMULANTS

« Le biostimulant Rhizocell-C (maintenant Rise-P) contient une bactérie : Bacillus amyloliquefaciens, qui a les propriétés de gêner le développement des champignons. En l'utilisant depuis 2014 sur cette exploitation, tous les mois à 1kg/ha au goutte-à-goutte, les résultats sont au rendez-vous à moyen terme : au bout de deux ans, les symptômes avaient diminué et ces deux dernières années, ils ont quasiment disparus. Les résultats d'essais ponctuels qui ont eu lieu par ailleurs dans la région donnent des résultats moins probants. Il semble que l'efficacité de ce biostimulant soit visible qu'à partir de la 2e voire 3e année d'application. De plus, l'efficacité semble aussi liée à la combinaison d'un ensemble de pratiques qui défavorisent le développement de la verticilliose. Actuellement, plusieurs exploitations dans le département utilisent ce biostimulant, en attente de résultats prochains. »

Contact : *Laurent Camoin, Ingénieur-conseil en maraîchage à la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône : 06 70 47 15 68 et l.camoin@bouches-du-rhone.chambagri.fr*

ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Écophyto.